

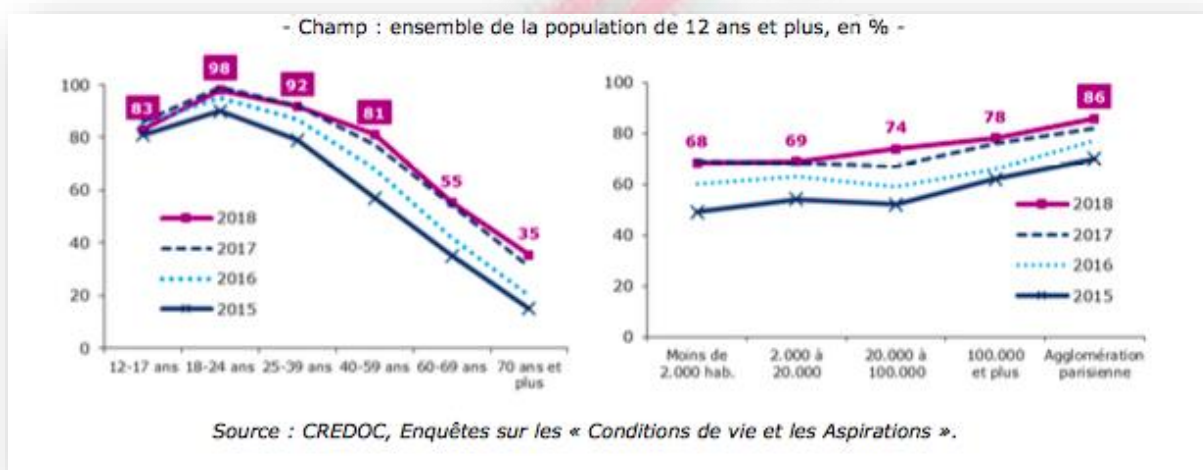
Pourquoi la E-pédagogie est-elle une alternative efficace aux développements des compétences rédactionnelles dans la voie professionnelle ?

État des lieux du numérique en France en 2018

Des études réalisées ont montré qu'en 2018, 3 personnes sur 4, âgées de plus de 12 ans, font un usage régulier des outils numériques dans leur vie quotidienne. Le développement des smartphones, l'accès à la 4G et la course à l'innovation technologique (tablette, PC portable ...) entraînent un fleurissement des possibilités. À l'inverse, le nombre de postes de télévision dans les foyers diminue chaque année un peu plus et le temps hebdomadaire passé devant un écran de télévision a diminué de 2 heures par rapport à 2016. Ainsi, le temps passé à regarder des vidéos ou films sur internet ne cesse de croître (6 à 10 heures par jour pour les 12-24 ans).

Plus de 80% des jeunes entre 12 et 17 ans possèdent un smartphone ; ce taux augmente avec la taille de l'agglomération (Figure 1).

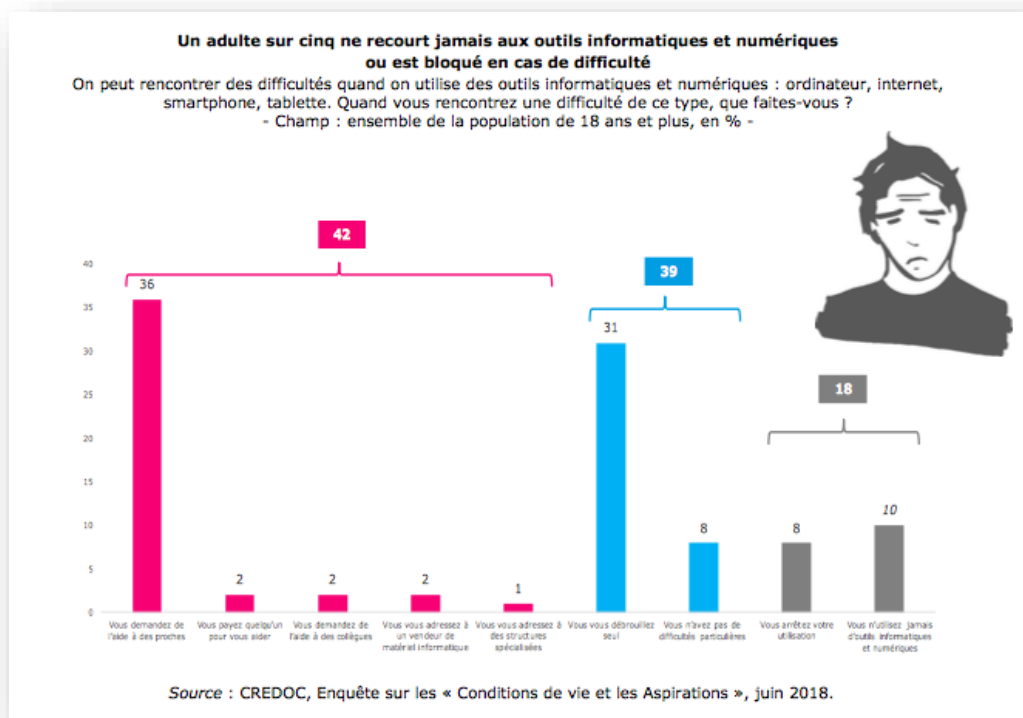
Figure 1 : Taux d'équipement en smartphone selon l'âge et la taille de l'agglomération.



Cependant, des inégalités demeurent. Un adulte sur cinq se dit en difficulté face à l'utilisation du numérique bien qu'il soit indispensable dans le monde professionnel actuel (Figure 2). Et parmi ces personnes en difficulté, 6 sur 10 ne souhaitent pas de formation.

Plusieurs points importants semblent alors émerger de ces études. Les adultes de demain devront comprendre l'importance de s'auto-former mais surtout, la formation initiale aux outils numériques revêt aujourd'hui une importance capitale. Nous sommes entrés dans l'ère du numérique. L'enseignant du 21^{ème} siècle doit pouvoir donner confiance à ses élèves quant à leurs capacités de progrès et d'apprentissage tout en leur fournissant les clés pour réussir. Cette démarche leur permettra plus tard de s'approprier de nouveaux usages et équipements (apprendre à apprendre).

Figure 2 : Adultes et usage du numérique



La place du numérique à l'école

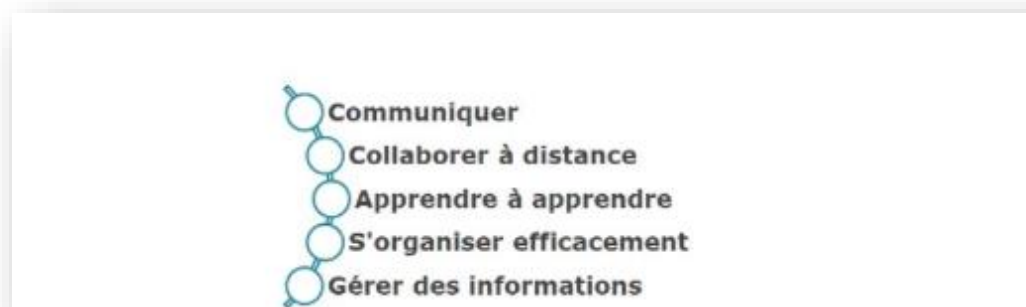
Le numérique occupe actuellement une place importante dans les enseignements et constitue un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et démocratisation du système scolaire (Source : Eduscol).

Depuis une dizaine d'années, le déploiement des ressources numériques a lieu dans l'ensemble de l'académie de Versailles : développement des ENT, installation de tableaux blancs numériques interactifs (TBI et TNI), aménagement de postes informatiques dans les salles de classes, apprentissage du codage informatique dès le cycle 3(Scratch ...).

La réforme du lycée s'inscrit elle aussi dans ce projet de l'école du numérique. Un des points importants passe par l'équipement des élèves en tablettes tactiles et livres numériques, mais également avec la création de nouvelles matières dédiées aux numérique dès la seconde générale (SNI).

Dans la voie professionnelle, cet enjeu est d'autant plus important que le renforcement des usages du numérique est nécessaire pour permettre aux élèves d'acquérir les compétences attendues à la fois dans l'exercice d'une activité professionnelle mais aussi pour leur intégration à la société (Figure 3).

Figure 3 : Compétences communes attendues pour relever les défis de demain



Source : *Vade-mecum - Renforcer les usages du numériques publié par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.*

De plus, le numérique permet de développer de nouvelles techniques pédagogiques afin de mieux former les élèves.

Des recherches en psychologie et en sciences cognitives ont démontré l'importance d'alterner des phases de mémorisation (dites « spacing ») et des phases de test (dites « testing »). Ces tests ne doivent pas nécessairement être des évaluations, mais doivent être vécues comme de véritables situations d'apprentissage. Ces deux phases seraient particulièrement profitables aux élèves en difficultés. Ainsi, il devient nécessaire de changer notre pédagogie afin de faciliter les apprentissages tout en s'adaptant à l'hétérogénéité de la classe.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé de proposer un parcours hybride sur la plateforme Éléa de l'académie de Versailles. Le projet présenté est adapté à des classes de Bac Professionnel Commerce.

L'utilisation du numérique pour pallier aux difficultés de rédaction des élèves

Une étude réalisée par Jeanne – Marie Daussin, Saskia Keskpaik et Thierry Rocher en 2009, basée sur les résultats du test PISA montre que, ces dernières années, le pourcentage d'élèves en difficultés face à l'écrit a augmenté. Ces résultats se confirment lors du dernier test, réalisé en 2018. La lecture et l'écriture sont donc à renforcer. À la suite de l'étude dont l'accent était mis sur la compréhension de l'écrit, la France se place entre le 20^{ème} et le 26^{ème} rang avec une moyenne légèrement supérieure (493 points) à celle des pays de l'OCDE (487 points).

Ces résultats montrent également une accentuation des écarts entre les élèves. Les élèves des lycées professionnels ont obtenu des résultats inférieurs de 100 points à ceux des élèves de lycées généraux et technologiques, contre 68 points pour la moyenne des pays de l'OCDE.

Les difficultés des élèves face à la compréhension de l'écrit et la rédaction sont ainsi en constante augmentation depuis les années 1990 (Figure 4).

Ces difficultés, repérées dès le cycle 2 ont des répercussions importantes lors de l'entrée au lycée.

Figure 4 : Proportions d'élèves de début de 6^{ème} en difficulté de lecture, par type de compétence évaluée.

	1997	2007	en % Significativité
Rapidité de traitement	22,5	24,1	n.s.
Connaissances lexicales sur mots rares	24,2	30,7	***
Connaissances lexicales sur mots fréquents	19,6	19,9	n.s.
Connaissances phonologiques	21,7	21,6	n.s.
Connaissances morphologiques	17,0	17,6	n.s.
Connaissances orthographiques	23,1	33,6	***
Compréhension d'énoncés	28,4	33,6	**
Global - difficulté de lecture	14,9	19,0	**

Champ : France métropolitaine, élèves de début de 6^e.
Lecture : parmi les élèves de début de 6^e en 1997, 22,5 % ont des difficultés de rapidité de traitement des mots écrits contre 24,1 % en 2007.
Note : * évolution significative au seuil de 10 %, ** évolution significative au seuil de 5 %, *** évolution significative au seuil de 1 %, n.s. évolution non significative.
Source : Depp, SPECS - Test spécifique des difficultés de lecture en début de 6^e - 1997-2007.

Il convient alors de se demander comment adapter nos méthodes d'enseignement pour aider les élèves à combler leurs lacunes.

Pour cela, l'usage du numérique semble approprié puisqu'il permet aux élèves de développer leurs compétences via un outil qu'ils utilisent chaque jour. Le professeur peut pour sa part mettre en place des outils de différenciation et ainsi créer des parcours de formation adaptés à chacun de ses élèves.

L'outil numérique contribue également à diminuer l'insécurité scripturale des apprenants. Les travaux de M. Dabène (1987) ont d'ailleurs montré que le « passage à l'écriture » met tout usager de l'écriture en situation anxiogène car il se retrouve en tension entre deux pôles. Un pôle positif lié à la communication et un pôle négatif où il s'expose et se retrouve face à une évaluation. L'évaluation constante des écrits et le fait de se sentir en difficulté peut alors inciter l'apprenant à éviter la prise de risque et donc à cesser tout passage à l'écriture.

Ainsi, la mise en place d'un parcours numérique à destination des élèves de lycées professionnels semble être une solution pour aider l'apprenant à développer ses compétences rédactionnelles.